

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 4642

présenté par  
M. Breton

-----

**ARTICLE 3**

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Ils promeuvent le partenariat permettant de nouer des liens entre les établissements scolaires généraux et agricole, l'État et les Régions. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La mise en place de partenariats entre les établissements scolaires généraux, l'État, et les Régions a le potentiel de viser et mobiliser un large public, en vue de promouvoir les métiers agricoles. L'objectif poursuivi est un choc d'attractivité des jeunes pour les métiers liés à l'agriculture.